

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 07 MAI 2026

L'assemblée générale est ouverte à 14h30 par le Président Jean-Pierre CHATELLIER qui remercie les présents. Sur 30 amicales composant agéa senior, 23 sont présentes ou représentées.

Le président Jean-Pierre CHATELLIER nous explique le déroulement de cette assemblée générale et nous rappelle qu'il s'agit d'une assemblée électorale. Elle se terminera par l'intervention de M. André MONTOCCHIO (Président de la CAVAMAC).

Il s'en est suivi une minute de silence à la mémoire de confrères disparus.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Ronan ROMIEUX nous présente le rapport d'activité des 6 premiers mois de l'année 2026.

L'activité du Président Jean-Pierre CHATELLIER a été intense avec de très nombreuses réunions : réunion de bureau, séminaire de bureau, conseils d'administration agéa senior, PRAGA et CAVAMAC, conseil fédéral agéa (actifs), contact régulier avec la CNRPL, participations aux assemblées générales des amicales de compagnies et de régions.

Ronan ROMIEUX nous rappelle les décisions qui ont été prises lors de la précédente assemblée générale du 23/10/2025 :

- Mise en place de la possibilité de payer les cotisations BUA par prélèvement,
- Opération mandat SEPA auprès des adhérents BUA qui a permis de porter le nombre de prélèvements à 459 sur l'année 2026,
- Généralisation de l'opération BDC par la fédération. Le cumul des opérations réalisées par les amicales et par la fédération a permis la réalisation de 359 BDC en 2025,
- Décision de l'augmentation de la cotisation BUA à 100 euros à partir du 01/01/2027.

Le RCA 2026 a donné lieu à 1789 appels à cotisation. 1542 ont déjà été encaissés, soit un taux de retour de 86%

Les paiements ont été effectués de la manière suivante :

- 41 % par carte bancaire,
- 31% par prélèvement,
- 16% par chèque,
- 12 % par virement.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU TRÉSORIER ET DU CONTRÔLEUR DES COMPTES

André COMBIER nous présente le rapport financier du trésorier.

Le résultat au 31/12/2025 est positif de **11118,36 €**

Il nous indique une baisse significative du nombre d'adhérents (290 adhérents en moins pour les amicales de région, 402 adhérents en moins pour les amicales de compagnie). Cette baisse étant due aux décès et aux impayés.

Le contrôleur des comptes Charles PATOUILLARD, nous présente son rapport qui nous précise que la gestion et la tenue des comptes sont parfaites.

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

RAPPORT COMMUNICATION – REFONTE DU SITE INTERNET AGEA SENIOR

Le président Jean-Pierre CHATELLIER prend la parole pour rappeler la nécessité de modifier et de moderniser notre site internet.

Il rappelle que la commission créée à cet effet a pris contact avec 2 principaux prestataires : notre prestataire historique la société abs de Florent DEWAS, ainsi qu'avec la société informatique Inolians qui s'occupe du site internet d'agéa actif.

Il en résulte que la société Inolians propose un devis très coûteux de 22000 euros, alors que la société @bs propose quant à elle un devis de 2800 euros (cela s'expliquant par le fait que la société @bs a déjà toute la structure première de notre site internet).

Le choix s'est donc porté sur la société @bs.

Il donne la parole à Jean-François ROUSSET qui a piloté la commission communication et précise que le choix définitif du prestataire a été voté ce matin en conseil d'administration.

Jean-François ROUSSET nous présente un power point qui nous détaille tous les points de la proposition de la société @bs.

Notre nouveau site internet deviendra une sorte de porte d'entrée unique pour tous les adhérents avec des degrés d'habilitation différents selon qu'ils sont simples adhérents, présidents d'amicales, gestionnaire ...etc.

Ce site internet permettra une adhésion en ligne, une gestion comptable des cotisations (via logiciel Dolibar), mais aussi une gestion de la communication vers les adhérents.

RAPPORT SOLIDARITE ET SERVICES

Le président Jean-Pierre CHATELLIER prend la parole, pour nous rappeler le résultat de la consultation menée par Henri DEBRUYNE qui a eu lieu en 2025. Il en découle que l'aspect solidarité est en général mal perçu par nos adhérents et qu'il est important de mieux identifier les services proposés aux adhérents et les développer.

Une rencontre a eu lieu avec PRAGA et CAVAMAC afin de mieux définir les services et les aides proposés et les liens entre les deux organismes. Une demande d'aide effectuée auprès de CAVAMAC entraînera automatiquement une information auprès de PRAGA et vice-versa, ce qui représente déjà une simplification des démarches.

Jean-Luc BONNEFOI nous présente une plateforme appelée « Marguerite », partenaire de PRAGA, et qui propose une offre de prestations concrètes concernant notamment l'aide aux aidants, avec une écoute et un accompagnement des aidants, une aide à la prise de décision, une information claire...

Nous pourrions avoir un accès direct à cette plateforme pour nos adhérents agéa senior. Cette opération se ferait dans le cadre d'un forfait de 50 appels par an pour un montant de 4000 euros TTC. L'adhérent peut appeler pour un entretien d'une trentaine de minutes.

Si un adhérent avait besoin de prestations supplémentaires proposées par la plateforme il bénéficierait d'un tarif particulier avec une réduction de 10%.

Le **président Jean-Pierre CHATELLIER** précise que l'adhésion à cette plateforme a été votée en conseil d'administration ce matin.

ÉLECTIONS

Le **président Jean-Pierre CHATELLIER** donne la parole au Syndic **Remy EON** qui nous présente le déroulement du vote.

Les postes à pourvoir

Liste bloquée : 6 membres de bureau

Candidatures individuelles : 3 administrateurs AdC / 3 administrateurs AdR / 1 contrôleur des comptes / 1 syndic

Il nous rappelle que conformément au règlement intérieur de la Fédération, le vote s'effectue par les présidents des amicales (ou leurs représentants munis d'un pouvoir) membres de la Fédération. Le nombre de voix pour chaque amicale est proportionnel à l'effectif des adhérents à jour de leur cotisation au 31/12/2025. Il est institué parmi les membres de la Fédération deux collèges électoraux regroupant d'une part, les représentants des amicales de région, d'autre part, les représentants des amicales de compagnie.

Il précise que le vote se déroulera de la manière suivante :

- la liste bloquée des membres du bureau sera votée par les deux collèges,
- les 6 administrateurs supplémentaires par les deux collèges séparément,
- le Syndic et le contrôleur des comptes par les deux collèges.

Les différents candidats sont alors appelés à la tribune afin de nous faire une courte présentation.

Liste des candidats

Président : Pascal ROBIN

Président adjoint : Jean-Louis JACOB

Vice-Président en charge des amicales : Jean-Luc BONNNEFOI

Vice-Président en charge des affaires sociales : Eric FROMAIN

Secrétaire général : Jean-François ROUSSET

Trésorier national : Remy EON

Administrateur ADR : Yves MAITRE

Administrateur ADR : François CARON

Administrateur ADR : Pascal TOURNEMINE

Administrateur ADC : Jean-Bernard NOBIRON

Administrateur ADC : Jean-Philippe MARTIN

Administrateur ADC : Jean-Luc SCHICKELE

Syndic : Charles PATOUILLARD

Contrôleur des comptes : Jean-Marie CLEDAT

Après cette présentation, les différentes listes sont soumises au vote.

Pause

Proclamation du résultat des votes

Les membres du bureau (liste Pascal ROBIN)

Nombre de bulletins exprimés : 45

Résultat : 40 pour / 5 blancs

Administrateurs de région (François CARON / Yves MAITRE / Pascal TOURNEMINE)

Nombre de bulletins exprimés : 15

Résultat : 13 pour / 2 blancs

Administrateurs de compagnie (Jean-Philippe MARTIN / Jean-Bernard NOBIRON / Jean-Luc SCHICKELE)

Nombre de bulletins exprimés : 30

Résultat : 28 pour / 2 blancs

Le Syndic (Charles PATOUILLARD)

Nombre de bulletins exprimés : 45

Résultat : 35 pour / 10 blancs

Le Contrôleur des comptes (Jean-Marie CLEDAT)

Nombre de bulletins exprimés : 45

Résultat : 35 pour / 10 blancs

La nouvelle équipe est donc la suivante :

Président : Pascal ROBIN

Président adjoint : Jean-Louis JACOB

Vice-Président en charge des amicales : Jean-Luc BONNEFOI

Vice-Président en charge des affaires sociales : Eric FROMAIN

Secrétaire général : Jean-François ROUSSET

Trésorier national : Remy EON

Administrateur ADR : Yves MAITRE

Administrateur ADR : François CARON

Administrateur ADR : Pascal TOURNEMINE

Administrateur ADC : Jean-Bernard NOBIRON

Administrateur ADC : Jean-Luc SCHICKELE

Administrateur ADC : Jean-Philippe MARTIN

Syndic : Charles PATOUILLARD

Contrôleur des comptes : Jean-Marie CLEDAT

Le président Jean-Pierre CHATELLIER remercie les participants et se réjouit de ce résultat. Il remercie également chaleureusement l'ancienne équipe dirigeante avec laquelle il a mené de très nombreuses actions au profit d'agēa senior durant son mandat.

Le nouveau président Pascal ROBIN prend la parole pour remercier les électeurs et rendre un hommage appuyé à l'action du **président Jean-Pierre CHATELLIER**. Il précise que la nouvelle équipe va se mettre au travail sans tarder. Il précise également que **M. Jean-Pierre CHATELLIER** aura désormais les fonctions de conseiller du président, afin que la nouvelle équipe puisse s'appuyer sur son expérience.

Intervention de M. Pascal CHAPELON (Président d'AGEA)

Intervention de M. André MONTOCCHIO (Président de la CAVAMAC)

Le président Pascal ROBIN remercie chaleureusement les intervenants, ainsi que tous les participants à cette assemblée.

Clôture de l'assemblée générale à 18h15.

Jean-François ROUSSET

Secrétaire général